



Les voyageurs du train Strasbourg-Paris continuent à fumer

Rubrique : questions-réponses - Date : lundi 5 mars 2007

Bonjour, j'ai été très étonnée de constater que les voyageurs du train Strasbourg-Paris continuaient à fumer et cela avec la bénédiction des agents SNCF. En effet, certains trains circulant sur cette ligne comportent des voitures allemandes fumeurs. Il me semble évident que malgré les pictogrammes l'interdiction de fumer devrait s'appliquer sur le territoire français. Eh bien non, les pictogrammes font loi et les fumeurs s'en donnent à cœur joie. Peut-on faire quelque chose ?

Réponse :

- Vous devez vous adresser au contrôleur et exiger qu'il fasse respecter la protection totale contre le tabagisme prévue dans le code de la santé publique.
- S'il refuse, vous devez relever son nom ou produire le titre de transport pour justifier votre réclamation que vous devrez expédier à la SNCF. DNF peut vous aider dans cette démarche